

Le magazine de l'

andrh

● Actualités

**Agenda RH
2024, loi
de financement
de la Sécurité
sociale...**

● Grand angle

**Le grand prix
ANDRH 2023**

● Dossier

**Recrutement
et emploi**

● Grand entretien

**Thibaut Guilluy,
Directeur général
de France Travail**

organisme de formation

Communiqué

Claudine Gay,
directrice et maître de conférence



Une expertise historique dans le monde de l'alternance

Depuis plus de 30 ans, l'IUT Lumière est pionnier en matière d'alternance dans l'enseignement supérieur. Claudine Gay, directrice de l'IUT, nous en dit plus sur cette expertise.

Votre établissement accorde une attention particulière à l'accompagnement des alternants. Qu'en est-il ?

L'IUT Lumière Lyon 2 a été créé en 1992 pour développer, à l'université, une filière professionnalisante exclusivement en alternance. L'alternance y est conçue comme un levier de professionnalisation, qui permet à une diversité de potentiels de développer leur employabilité, mais aussi comme une modalité pédagogique qui implique une ingénierie spécifique. L'alternance est un dispositif « capacitant » qui accélère et amplifie l'acquisition des compétences techniques, favorise le développement de compétences transversales, dont les soft skills, essentielles pour la posture professionnelle.

Pour effectuer une alternance de qualité, il convient d'accompagner toutes les parties prenantes, en particulier les apprenants, quel que soit le domaine de formation (gestion des entreprises ; transport et logistique ; qualité et logistique industrielle ; qualité hygiène, sécurité, environnement ; science des données...).

Comment cela se traduit-il ?

L'alternance se prépare en amont

et s'accompagne tout au long. Les étudiants n'ont pas besoin d'avoir un contrat d'alternance pour intégrer l'IUT Lumière. La première année de BUT est consacrée à l'accompagnement vers l'alternance : acquisition de bases solides, connaissance de l'environnement professionnel, clarification du projet professionnel, choix de spécialisation, recherche d'une mission en alternance... Dans ce cadre, un forum de recrutement des apprentis est organisé avec les entreprises partenaires. À partir de la 2^e année, ils deviennent des salariés apprenants et bénéficient d'un double tutorat (maître d'apprentissage-tuteur IUT) pour assurer le développement des compétences en situation professionnelle. Les deux tuteurs, que nous formons, se rencontrent régulièrement pour accompagner l'apprenti, fixer les objectifs pédagogiques, évaluer ses réalisations, ses compétences et son savoir-être.

Quel est le retour des alternants ?

Ils apprécient surtout l'accompagnement au projet professionnel et à la recherche d'une mission et d'une entreprise en alternance. L'exigence de ce dispositif permet d'assurer leur motivation et engagement, et ainsi

de rendre très exceptionnelle la rupture de contrat. Ils apprécient aussi la dimension tripartite de l'évaluation, où ils occupent une place centrale.

Quels sont les avantages pour les entreprises ?

Elles participent activement à la formation de leurs futurs collaborateurs. Dans un contexte de difficulté de recrutement, l'alternance est un pré-recrutement et un moyen de se faire connaître. Nous les considérons comme co-formatrices et les associons à toutes les étapes de la formation, du recrutement à l'insertion professionnelle. Leur fidélité est un gage de la qualité du dispositif mis en place depuis 30 ans.

Contact :

IUT Lumière Lyon 2

- 160, boulevard de l'Université
69676 Bron Cedex
- <http://iut.univ-lyon2.fr/>
- claudine.gay@univ-lyon2.fr

Pôle Communication et Relations

Entreprises :

- marie.mele@univ-lyon2.fr
- 04 78 77 24 07